

A PROPOS DU RECENSEMENT

LES travaux du quatrième recensement du Canada depuis la Confédération, seront bientôt terminés. Il y a tout lieu d'espérer qu'on y a apporté avec une diligence économique, la plus rigoureuse exactitude.

Le pays tout entier a droit à ce que le dénombrement de sa population soit fait avec le plus grand soin. Car c'est là qu'il va chercher la preuve de sa vitalité et de son progrès.

Dans un pays surtout, où chaque nationalité prétend conserver son caractère propre et exercer son influence particulière, le recensement devient naturellement un objet de la plus haute moralité. Il donne la mesure du chemin parcouru pendant une époque déterminée et fait luire dans l'avenir de nouvelles espérances. Car pour la jeune nation canadienne il ne peut être question de décadence.

Parmi les éléments qui la constituent, les canadiens-français et les acadiens, occupent une large place. Ayant les mêmes coutumes, la même langue et la même religion, ils ont résisté victorieusement les uns aux dangers de l'absorption rendus plus imminents par leur dispersion aux quatre vents du ciel, les autres aux périls d'une immigration et d'un régime étrangers souvent hostiles.

Il leur est bien permis après une pareille lutte, de rêver à de glorieuses destinées et même de se promettre une heureuse vieillesse.

Voilà pourquoi ils attendent le gros volume de chiffres avec confiance. Les promesses du passé garantissent assez celles de l'avenir.

Dans la province de Québec, l'augmentation de la population, depuis 1891, a été très sensible, surtout à Montréal, dans les cantons de l'est, et dans les districts coloniaux du nord du Saint-Laurent. Le commerce et l'industrie à Montréal, à Québec et dans plusieurs petites villes, la colonisation dans les immenses bassins des tributaires du Saint-Laurent, ont fait de rapides progrès. Qu'ils aient été ou non les résultats de la vigoureuse poussée des années qui précèdent 1891, ils ont néanmoins fourni au trop-plein de la population des vieilles paroisses